

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 7 mai 2012 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

*Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe
Madame Ginette Lamoureux*

*Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Lucienne Fortin
Madame Johanne Bonenfant*

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente



ASSISTANCE

*Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Patricia Dionne, Maryse Roy
Annette Côté, Reine Simard, Émilienne Désabrais, Gisèle Landry,
Louise Désabrais et Stéphanie Gagnon*

*Messieurs Édouard Langevin, Gaston Guindon, Jean-Claude Lyrette, Gilles
Lyrette, Rhéaume Lyrette, Victor Lyrette, Gérard Coulombe, Béloni
Lunam, Denis Bélanger et René Beaudoin*



ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès verbaux**
 - 3.1 *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2012*
- 4. Adoption des comptes et rapports**
 - 4.1 *Adoption des comptes payés durant le mois d'avril 2012*
 - 4.2 *Adoption des comptes à payer d'avril 2012*
 - 4.3 *Approbation du rapport mensuel Paie d'avril 2012*
 - 4.4 *Dépôt des Indicateurs de gestion*
 - 4.5 *États des résultats au 30 avril 2012*
- 5. Correspondance**
 - 5.1 *Équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau demande de soutien financier*

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

6.1 *Tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude-Branchaud le mercredi 13 juin au Algonquin à Messines coût 150\$ incluant golf, voiturette, déjeuner, lunch et souper.*

6.2 *Tournoi de golf de la Municipalité de Blue Sea le samedi 2 juin au Algonquin à Messines coût 75\$ incluant golf, voiturette et souper, souper seulement 20\$*

7. Incendie / Sécurité civile

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

8.1 *Annulation du règlement numéro 020412-230 relatif à l'ajout de l'usage « Artisanal » (i4) dans la zone de villégiature cent soixante (V-160)*

9. Voirie

9.1 *Appel d'offres pour 4 000 tonnes de 0 2 ½ avec livraison pour divers chemins*

9.2 *Appel d'offres pour 7 800 tonnes de 0 ¾ avec livraison pour divers chemins*

9.3 *Achat de cinq (5) ponceaux d'une valeur de 6 000\$ pour divers chemins*

10. Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

12. Autres sujets et documents le cas échéant

12.1 *Modification de la résolution 2012-G-0204-09 (CHGA demande pour une levée de fonds)*

13. Varia

14. Parole au public

15. Levée de l'assemblée

**Supplément à l'ordre du jour
07 / 05 / 2012**

S.1 *Modification de la résolution 2012-G-1203-17 Achat de matériel pour la fabrication de 2 buts de Soccer afin d'autoriser l'achat de matériel et équipement pour jouer au soccer*

S.2 *Politique pour accès au gymnase*

S.3 *Descente de bateaux demande d'un C.A pour plan et devis*

S.4 *Chevaliers de Colomb conseil 1309 Demande d'une commandite pour le Festival Country*

S.5 *Lettre des pompiers*

2012-G-0705-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- G-0705-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour et le supplément remis avant l'assemblée, le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux demande d'ajouter les items suivants à Varia

- *Compte rendu de la rencontre avec les pompiers en date du 6 mai 2012*
- *Réouverture du budget 2012 pour baisser le taux de taxe*

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les ajouts ci-haut mentionnés

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMENT

2012- G-0705-03

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2012

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2012 soit adopté tel que rédigé

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON *l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.*

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORI

2012-G-0705-04

Approbation des comptes payés durant le mois d'avril 2012

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois d'avril 2012 pour la somme de 67 531.83 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON *l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.*

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-0705-05

Approbation des comptes payables du mois d'avril 2012 + supplément

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables du mois d'avril pour la somme de 53 974.14 \$ ainsi qu'un supplément remis à l'assemblée au montant 3 921.96 \$ pour un grand total de 57 896.10 \$ le tout tel que détaillé sur les listes soumises à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON *l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.*

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-0705-06

Adoption du rapport mensuel paie d'avril 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu d'accepter le rapport mensuel de la paye des employés pour le mois d'avril 2011.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON *l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.*

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-0705-07

Adoption du dépôt des indicateurs de gestion 2010

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu d'accepter le dépôt des indicateurs de gestion 2010.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON *l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.*

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-0705-08

États des résultats financiers au 30 avril 2012

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu d'adopter les états des résultats financiers au 30 avril 2012.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-09

Demande de soutien de l'équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose qu'une lettre soit envoyée à l'équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau pour les aviser que la municipalité n'a pas de budget pour donner suite à leur demande d'aide, mais par contre la municipalité leur offre la gratuité du centre Jean-Guy Prévost advenant que ceux-ci aimeraient faire une levée de fonds.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-10

Tournoi de golf Fondation Jean-Claude Branchaud

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité autorise le maire à participer au tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud qui se tiendra le 13 juin 2012 au Club de golf Algonquin à Messines au coût de 150\$

Note *Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-11

Tournoi de golf de la municipalité de Blue Sea

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu qu'une lettre soit envoyée à la municipalité de Blue Sea pour les remercier de leur invitation à leur tournoi de golf qui se tiendra au Club de golf Algonquin de Messines le 2 juin prochain.

Note *Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0507-12

Annulation du projet de règlement numéro 020412-230 relatif à l'ajout de l'usage artisanal dans la zone V160

Considérant la demande de monsieur Simon Désabrais d'arrêter la procédure concernant sa demande pour l'ajout d'usage (i4) dans la zone V-160, la conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu d'annuler le projet règlement numéro 020412-230 règlement relatif à l'ajout de l'usage artisanal (i4) dans la zone de villégiature cent soixante (V-160).

Note *Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-13

Appel d'offres pour l'achat de 4 000 tonnes de 0 2 ½ tamisé avec livraison

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité aille en appel d'offres pour l'achat de 4 000 tonnes de 0 2 ½ tamisé avec livraison pour divers chemins

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-14

Appel d'offres pour l'achat de 7 800 de 0 ¾ concassé avec livraison

Propose et il est résolu que la municipalité aille en appel d'offres pour l'achat de 7 800 tonnes de 0 ¾ concassé avec livraison pour divers chemins

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-15

Achat de ponceaux

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que monsieur Pierre D. Lefebvre chef d'équipe de la Voirie soit autorisé à faire l'achat de cinq (5) ponceaux d'une valeur de 6 000 \$ pour divers chemins

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-16

Modification à la résolution numéro 2012-G-0204-09

Radio CHGA demande de participation à la levée de fonds pour la fondation québécoise du cancer pour le projet Compostelle en tandem

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu qu'un montant de 250\$ soit accordé au Club des Cœurs Joyeux pour l'organisation du souper spaghetti qui se tiendra le jeudi 24 mai 2012 dans le cadre d'une levée de fonds par CHGA pour la fondation québécoise du cancer pour le projet Compostelle en tandem, les sommes non dépensées seront remises à cette fondation.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-17

Modification de la résolution 2012-G-1203-17 Achat de matériel pour la fabrication de 2 buts de Soccer afin d'autoriser l'achat de matériel et équipement pour jouer au soccer

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la résolution 2012-G-1203-17 achat de matériel pour la fabrication de 2 buts de Soccer, soit modifier afin d'autoriser l'achat d'équipement pour jouer au soccer.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-18

Politique pour accès au gymnase

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité adopte une politique pour accès au gymnase tel que décrit ci-dessous.

POLITIQUE DE PRÊT

DES INSTRUMENTS DE GYMNASSE

DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS

- 1) ÊTRE RÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ PIÈCE JUSTIFICATIVE PEUT-ÊTRE DEMANDÉE
- 2) MOINS DE 18 ANS ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE
- 3) UTILISER DES SOULIERS SEULEMENT POUR LE GYM
- 4) AVOIR VOTRE SERVIETTE POUR NETTOYER LES ÉQUIPEMENTS APRÈS L'UTILISATION
- 5) RESPECTER AUTRUI
- 6) GARDER LES LIEUX PROPRES
- 7) NE PAS DÉPLACER LES ÉQUIPEMENTS
- 8) DÉFENSE DE FUMER
- 9) DÉFENSE D'APPORTER DE LA BOISSON ALCOOLISÉE
- 10) DÉFENSE D'APPORTER DE LA NOURRITURE QUE CE SOIT DES CROUSTILLES OU AUTRES
- 11) NE DIVULGUER VOTRE NUMÉRO DE CODE À PERSONNE (POSSIBILITÉ DE PÉNALITÉ S'IL Y A LIEU)
- 12) L'ACCÈS AU LOCAL DU GYMNASSE EST DE 6 HRES À MINUIT
- 13) LORSQUE LE CENTRE EST OUVERT, IL VOUS FAUT AVISER LES RESPONSABLES DE VOTRE PRÉSENCE
- 14) UN DÉPÔT DE 20\$ EST EXIGÉ POUR OBTENTION D'UNE CLEF

TOUTE PERSONNE QUI NE RESPECTE PAS LES RÈGLES INSCRITES

POURRAIT ÊTRE PASSIBLE DE PÉNALITÉ

NOTER BIEN : LA MUNICIPALITÉ N'EST AUCUNEMENT

RESPONSABLE DES ACCIDENTS

J'ai lu et accepte les règles à suivre

J'ACCEPTÉ _____ JE REFUSE _____

DATE _____

NOM LETTRES MOULÉES _____

SIGNATURE _____

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-19

Descente de bateaux demande d'un C.A pour plan et devis

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité prenne les informations nécessaires pour l'obtention d'un C.A. pour plan et devis pour effectuer des travaux de réparation à la descente de bateaux sur le chemin Dan Lunam

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0705-20

Chevaliers de Colomb conseil 1309 Demande d'une commandite pour le Festival Country

Note *le conseiller monsieur Vincent Cloutier déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.*

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accorde un montant de 500\$ aux Chevaliers de Colomb conseil 13090 pour l'organisation du Festival Country 2012.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier reprend son siège à la table du conseil.

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19 heures 52

2012-G-0705-21

Fermeture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 20 heures 45 que la présente assemblée soit fermée.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

